

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE VOEUIL-ET-GIGET

Par arrêté du 5 juillet 2018, Monsieur le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour le projet de révision du POS en PLU de la commune de Voeuil-et-Giget, qui répond aux évolutions législatives, ainsi qu'aux enjeux de développement communal et de préservation de la biodiversité.

**L'enquête publique se déroulera du mardi 4 septembre 2018 à 9h00 au vendredi 5 octobre 2018 à 16h30**, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur Jean-Marie FERLAND a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Au service Planification de l'Agglomération, 139 rue de Paris, 16000 Angoulême ;
- À la Mairie de Voeuil-et-Giget, rue de la Mairie, 16400 Voeuil-et-Giget.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de GrandAngoulême : [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr) ainsi que sur un poste informatique disponible au service Planification de GrandAngoulême.

**Durant la période de l'enquête publique**, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service Planification de GrandAngoulême et en Mairie de Voeuil-et-Giget, ou les adresser :

- Par écrit, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême - PLU de Voeuil-et-Giget, enquête publique - 25 Boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- Par courriel, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)

**Le commissaire enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, aux jours, horaires et lieux suivants :**

- |                                     |                         |   |
|-------------------------------------|-------------------------|---|
| - <b>Mardi 4 septembre 2018</b>     | <b>de 9h00 à 12h00</b>  | <b>Mairie de Voeuil-et-Giget</b>  |
| - <b>Mercredi 12 septembre 2018</b> | <b>de 14h00 à 17h00</b> | <b>Mairie de Voeuil-et-Giget</b>  |
| - <b>Jeudi 20 septembre 2018</b>    | <b>de 15h30 à 18h30</b> | <b>Service Planification de GrandAngoulême<br/>139 rue de Paris 16000 Angoulême</b> |
| - <b>Lundi 24 septembre 2018</b>    | <b>de 9h00 à 12h00</b>  | <b>Mairie de Voeuil-et-Giget</b>  |
| - <b>Vendredi 5 octobre 2018</b>    | <b>de 13h30 à 16h30</b> | <b>Mairie de Voeuil-et-Giget</b>  |

**Toutes les contributions du public** (courriers, courriels et observations inscrites dans les registres) **seront consultables au service Planification de la Communauté d'Agglomération, et sur le site [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr).**

A l'expiration du délai d'enquête, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service Planification de GrandAngoulême, sur son site internet et à la mairie de Voeuil-et-Giget, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le dossier de la révision du POS en PLU de la commune de Voeuil-et-Giget a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) en date du 18 avril 2018.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la révision du POS en PLU. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Voeuil-et-Giget et en plusieurs autres lieux de la commune, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Madame Sylvie LANCUENTRE, chargée de mission Planification de GrandAngoulême, au 05 86 07 70 48 ou par courriel : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)